

Bruxelles, le 31 octobre 2017.

Ambassade de la République islamique d'Iran  
A l'attention de M. PEYMAN Sadat, Ambassadeur  
Avenue Franklin Roosevelt 15  
1050 BRUXELLES

**CONCERNE : *Justice et liberté pour Ahmadreza Djalali***

Excellence,

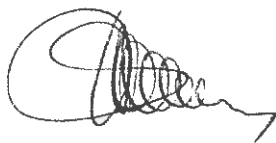
Nous apprenons par la presse que le médecin iranien, le Dr Ahmadreza Djalali, professeur invité à la VUB, a été condamné à mort et sera exécuté prochainement au motif d'espionnage pour le compte d'Etats ennemis.

La VUB et Amnesty International mènent depuis des mois des actions visant à le faire libérer.

L'ABSyM souhaite exprimer son soutien aux actions menées pour la libération de notre confrère. La condamnation à mort est incontestablement une violation des droits de l'homme.

L'ABSyM s'y oppose et plaide en faveur de sa libération.

En espérant pouvoir compter sur une issue favorable, veuillez croire, Excellence, à notre plus grande considération.



Dr Marc Moens,

Président